

Consultation de prestataires pour la
gestion de la régie publicitaire du site
Internet www.meteo.nc

Règlement de consultation
MAPA 1322A0002

Vos interlocuteurs Météo-France :

Direction interrégionale de Météo-
France en Nouvelle-Calédonie et à
Wallis et Futuna

Division Communication-Commerce

Valérie MERMOUD et Caroline AGIER

Tel : 27 93 14

Fax : 27 93 01

Mél : ccom-nc@meteo.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Vendredi 23 août 2013 à 15 H 30

(horaire Nouvelle-Calédonie)



1. Retrait du dossier

Les dossiers sont disponibles :

– sur demande par courriel à l'adresse ccom-nc@meteo.fr (*le dossier sera transmis par courriel*) ;

– sur place (*version papier du dossier*) :

Direction Interrégionale de Météo-France
en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna
Division Communication – Commerce
5 rue Vincent Auriol
BP 151
98849 NOUMEA Cedex

- Les documents nécessaires pour répondre à cet appel d'offre sont également téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://meteofrance.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

après **inscription gratuite préalable** sur le site. Cette inscription permet d'être immédiatement tenu au courant de la mise en ligne de précisions ou de modifications de la procédure.

- Identifiez-vous.
- Dans la rubrique « Rechercher une consultation », cliquez sur « Recherche rapide ».
- L'organisme passant cette annonce est « Météo France » et ensuite cliquez sur « rechercher ».
- Cliquez sur l'intitulé correspondant à cette procédure.
- Dans la rubrique « Consultation », cliquez sur « Pièces du marché ».
- Dans la rubrique « Documents », cliquez sur « dce » pour télécharger le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Il faut ensuite confirmer les informations fournies, afin de bénéficier des éventuelles évolutions du dossier.

Documents fournis aux candidats : - le présent règlement ;
- le cahier des charges.

2. Présentation des offres

Les offres des candidats ainsi que les documents de présentation associés seront entièrement rédigés en français.

Composition de l'offre à remettre par les candidats :

- attestations émanant des services ou organismes compétents indiquant que le candidat et ses éventuels cotraitants (et/ou sous-traitants) se trouvent en situation régulière au regard de leurs obligations fiscales et sociales ;
- le document ad hoc prouvant la capacité de la personne à engager la société ;
- le règlement de consultation, le cahier des charges, l'offre technique et financière, paraphés et signés.

Les offres seront obligatoirement contenues en un (1) exemplaire original dans une enveloppe cachetée parfaitement anonyme avec comme seule mention :

**Direction Interrégionale de Météo-France
en Nouvelle-Calédonie et à Wallis & Futuna**

5 rue Vincent Auriol
BP 151
98849 NOUMEA Cedex

Offre pour : **la gestion de la régie de publicité du site Internet www.meteo.nc**

« NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis »

3. Dépôt des offres

Les offres pourront être déposées :

➤ **sous forme papier**

sur place contre récépissé ou envoyées par voie postale en recommandé avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi.

Elles devront nous parvenir **avant le 23 août 2013 à 15h30** (horaire de la Nouvelle-Calédonie) à l'adresse suivante :

Direction Interrégionale de Météo-France
en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna
Division Communication – Commerce
5 rue Vincent Auriol
BP 151
98849 NOUMEA cedex

➤ **sous forme dématérialisée** :

Le candidat est invité à se connecter **avant le 23 août 2013 à 15h30** (horaire de la Nouvelle-Calédonie) à l'adresse suivante pour le dépôt de son offre :

➤ <https://meteofrance.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>



Il est rappelé que l'utilisation de cette procédure est assujettie à la détention par le candidat d'une signature électronique sécurisée dont les modalités sont détaillées au décret 2001-272 du 30 mars 2001.

Une fois connecté sur le site de dématérialisation, déposez vos plis d'offre en suivant les instructions fournies par le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Il vous est rappelé que **les éléments constitutifs des offres sont ceux indiqués à l'article 2 et que le délai imparti pour leur transmission est celui indiqué ci-dessus.**

Les candidats sont autorisés à transmettre une copie de sauvegarde. La copie de sauvegarde est une copie des dossiers des candidatures et des offres destinée à se substituer, en cas d'anomalie, aux dossiers des candidatures et des offres transmises par voie électronique au pouvoir adjudicateur.

Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats peuvent faire parvenir au pouvoir adjudicateur une copie de sauvegarde sur support physique électronique (clé USB, CD-Rom, DVD-Rom, etc.) ou bien sur support papier.

Cette copie comporte obligatoirement les mentions : « NE PAS OUVRIR » - «copie de sauvegarde» et est transmise sous pli scellé à l'adresse suivante :

Météo France - DIRNC
MAPA n° 13 22A0002, intitulé
« Gestion de la régie publicitaire du site Internet www.meteo.nc »
Division Communication – Commerce
5 rue Vincent Auriol
BP 151
98845 Nouméa cedex – Nouvelle-Calédonie

Les documents figurant sur la copie de sauvegarde sur support physique électronique doivent être revêtus de la signature électronique (pour les documents dont la signature est obligatoire). Cette copie de sauvegarde pourra, par exemple, être ouverte en cas de défaillance du système informatique (qui supporte la dématérialisation) ou lorsqu'un programme informatique malveillant (virus) est détecté dans le document électronique transmis par l'opérateur économique. Les documents figurant sur la copie de sauvegarde sur support papier doivent être revêtus d'une signature originale.

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier doit faire parvenir cette copie dans le délai imparti pour la remise des offres.

Enfin, il est également rappelé que le mandataire d'un groupement d'entreprises assure seul la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Votre attention est attirée sur le fait qu'il vous est conseillé de ne pas transmettre ledit dossier au dernier moment, étant donné que la capacité actuelle du volume du "dossier candidature/offre" pouvant être dématérialisé est de plus en plus importante et du fait de l'encombrement des circuits de transmission par internet.

Aucune offre déposée régulièrement ne peut être retirée ou complétée ou encore modifiée.

Les offres qui seraient remises après la date et l'heure limites ainsi que celles remises sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenues : elles seront renvoyées à leurs auteurs.

La personne Responsable des Marchés pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure d'adjudication.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

4. Jugement et classement des offres

Le choix de l'offre sera fait sur la base des critères pondérés suivants :

- Adéquation de l'offre de service au cahier des charges : 30 %
- Méthodologie et moyens mis en œuvre : 30 %
- Proposition du pourcentage revenant au prestataire : 30 %
- Equipe proposée (quantitatif et qualitatif) : 10 %

Seront exclues de la procédure de jugement les offres incomplètes ou ne répondant pas au programme.



5. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et/ou techniques qui seraient nécessaires pour élaborer leur proposition, les candidats doivent faire parvenir **leur demande écrite**, au moins **10 jours** avant la date limite de remise des offres :

- Soit directement sur le site :

<https://meteofrance.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

ou

<http://www.meteo.fr/> (onglet « marchés publics » en bas de page).

- Choisir : « **Rechercher une consultation dématérialisée** » pour consulter la liste des avis de marché,
- Cliquer sur l'intitulé correspondant à la procédure,
- S'identifier,
- Cliquer sur « question réponse ».

- Soit **par courriel** ou **télécopie** adressé à :

Direction Interrégionale de Météo-France
en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna
Division Communication – Commerce
5 rue Vincent Auriol
BP 151
98849 NOUMEA cedex
Tél : 27 93 14 Fax : 27 93 01
Courriel : ccom-nc@meteo.fr